

La Belgique très en deçà de ses ambitions climatiques 2030

Kris Van Haver

À politique inchangée, l'Europe ne réalisera pas ses objectifs en matière d'efficacité énergétique, d'énergie renouvelable et de réduction des émissions de CO₂ à l'horizon de 2030. La Belgique fait partie des plus mauvais élèves.

La Commission européenne doit rendre publique ce mardi une évaluation des plans nationaux Énergie-Climat et ses recommandations spécifiques à cet égard pour les 28 États membres de l'Union. Dans ces plans, les différents pays de l'UE déterminent **comment ils veulent atteindre les objectifs énergétiques et climatiques européens d'ici à 2030**. L'exercice est nouveau et sera désormais annuel, à l'instar de la surveillance sévère à laquelle sont soumis les pays de l'UE sur le plan économique et budgétaire.

“ Au vu des intentions politiques actuelles, la Belgique est bien partie pour rater les objectifs de 2030. ”

En réalité, ces plans nationaux ne sont encore qu'une ébauche. Les États membres sont invités à mettre en œuvre les recommandations européennes et doivent présenter, pour la fin de cette année, un plan énergétique et climatique définitif.

CONSEIL

Les principales infos de la journée en un coup d'œil.

Recevez maintenant L'actu du jour de L'Echo.

Envoi quotidien (lu.-ve.) par e-mail - Désinscription en un seul clic

Ce n'est pas un hasard si ce rapport de la Commission sort avant le **sommet européen de la fin de cette semaine**. À son ordre du jour sont inscrites en effet les ambitions de sa politique climatique à long terme. Les pays de l'UE plaident, pour au moins la moitié d'entre eux, pour une Union européenne climatiquement neutre à l'horizon de 2050. Cela signifie qu'à cette date, l'UE ne pourra produire, en net, aucune émission de gaz à effet de serre additionnelle.

Objectifs nationaux

Cette ambition pour 2050 ne fait encore l'objet d'aucun projet de législation européenne. Mais pour les objectifs fixés pour 2030, les États membres en ont déjà approuvé une en bonne et due forme. Ainsi, **l'Europe veut réduire, d'ici à 2030, les émissions de CO₂ de 40% par rapport à 2005**. Les efforts de l'UE pour y arriver passent par la réalisation d'une série d'objectifs nationaux: ainsi, la

Belgique doit émettre 35% de CO2 en moins. Toujours à l'horizon de 2030, l'Europe dans son ensemble doit tirer 32% de son énergie de sources renouvelables et, par ailleurs, en réduire la quantité qu'elle consomme d'au moins 32,5%.

©EPA

Globalement, les plans Énergie-Climat des 28 États membres restent largement en deçà de ces ambitions, comme le révèle l'analyse que la Commission publie ce mardi. À ce stade, celle-ci n'entend cependant pointer du doigt aucun pays. Il n'empêche que **la Belgique est en queue de peloton**, en compagnie des plus mauvais élèves climatiques que sont Chypre, Malte et l'Irlande. Selon toute vraisemblance, la Belgique manquera les trois objectifs climatiques fixés pour 2020.

Et, au vu des intentions politiques actuelles, nous sommes partis également pour rater les objectifs de 2030. Ne fut-ce déjà que pour les émissions de CO2, la Commission européenne prévoit un écart de 21,1 points de pourcentage entre ce qui planifié comme mesures d'ici à 2030 et l'objectif de 35% d'émissions de CO2 en moins. En clair, **la Belgique n'en est encore qu'à quelque 14% de réduction pour l'échéance de 2030**, ce qui est même inférieur d'un point de pourcentage à ce qui devrait être déjà réalisé pour 2020. À titre de comparaison: les Pays-Bas se situent déjà à 5 points de pourcentage à peine de l'objectif de 2030.